

Article

« Construire les infrastructures d’approvisionnement en eau en banlieue montréalaise au tournant du XX^e siècle le cas de Saint-Louis »

CLAIRE Poitras

Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 52, n° 4, 1999, p. 507-531.

Pour citer la version numérique de cet article, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/005572ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/documentation/eruditPolitiqueUtilisation.pdf>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

CONSTRUIRE LES INFRASTRUCTURES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU EN BANLIEUE MONTREALAISE AU TOURNANT DU XX^e SIÈCLE LE CAS DE SAINT-LOUIS¹

CLAIRE POITRAS
INRS – Urbanisation

RÉSUMÉ

Cet article rend compte du processus de construction des infrastructures d'approvisionnement en eau dans une municipalité suburbaine de la région montréalaise (Saint-Louis) entre les années 1890 et 1910. L'accent est mis sur la constitution d'un réseau de relations sociopolitiques qui met en scène trois groupes d'acteurs: un ingénieur-entrepreneur, des dirigeants d'une entreprise privée de services publics et des membres du conseil municipal. L'article présente la nature des arrangements et des ententes mis en place entre ces groupes d'acteurs en analysant le rôle spécifique d'un ingénieur civil (J.-Émile Vanier) à titre de médiateur entre les diverses parties. La portée de ce jeu de relations sur les choix urbanistiques y est également exposée.

ABSTRACT

This paper explores the process by which a suburban community in the Montreal area (Saint-Louis) came to construct a water supply network during the decades 1890 and 1900. The emphasis is put on the development of a sociopolitical network that sets the stage for the interplay of three groups of actors: an engineer-entrepreneur, the managers of a private water company, and the members of a city council. The paper also reviews the arrangements made between these actors by analyzing the key role played by a civil engineer (J.-Émile Vanier). In addition, the impact on this interplay of alliances on the planning strategies is examined.

Avant la signature d'un contrat en février 1891 avec l'entreprise Montreal Island Water & Electric (qui devient Montreal Water & Power en 1892), les habitants de la localité suburbaine de Saint-Louis — connue aussi sous le nom de Saint-Louis-du-Mile-End — se procurent leur

1. Cette recherche a reçu l'appui financier de l'INRS - Urbanisation dans le cadre d'un stage postdoctoral. Nous remercions Dany Fougères, Michel Trépanier, Pierre Hamel, François Guérard ainsi que les lecteurs de la *Revue d'histoire de l'Amérique française* qui ont commenté une première version de cet article.

eau par le biais de puits artésiens² ou auprès de porteurs d'eau. Comme système de protection contre l'incendie, la municipalité a recours à une pompe à incendie à vapeur alimentée par quelques puits localisés le long des rues. À partir des années 1890, avec la croissance démographique de la ville — 3600 personnes y vivent, soit deux fois plus qu'en 1885 —, le système de protection-incendie ne peut plus protéger adéquatement le cadre bâti. En outre, de nouvelles pratiques d'hygiène publique ainsi que des exigences en matière de santé publique, notamment le nettoyage des rues et l'usage généralisé des égouts sanitaires, nécessitent la mise en place d'un véritable réseau de distribution d'eau et de collecte des eaux usées. Peu à peu, dans la conception des services publics, une logique réticulaire vient remplacer le mode de distribution par points.

La fin des années 1880 correspond, dans l'agglomération de Montréal, à une importante période de suburbanisation. Pour les nouvelles municipalités, cela signifie la possibilité d'intégrer à leur aménagement les développements technologiques liés aux services publics en réseau. C'est ce qu'elles font, en général, assez rapidement. De ce point de vue, les municipalités peuvent concevoir un plan d'ensemble qui tient compte simultanément du développement des infrastructures, du lotissement, du tracé des rues et de la construction des immeubles.

Afin de comprendre les mécanismes à l'œuvre dans la construction des infrastructures en milieu suburbain, il est utile de considérer le rôle clé joué par certains acteurs, notamment les ingénieurs civils³. Il ne s'agit pas de considérer ces acteurs uniquement sous un angle professionnel, mais plutôt d'examiner

2. On peut faire l'hypothèse que l'usage de puits artésiens sur l'île de Montréal est demeuré une pratique usuelle jusqu'à la fin des années 1910. Par exemple, une analyse des puits effectuée en 1913 a recensé 179 puits dont une douzaine étaient localisés à Saint-Louis. Une autre analyse effectuée dix ans plus tôt en recensait 79. Autrement dit, entre 1903 et 1913, leur nombre s'est accru. Ce sont surtout des entreprises qui avaient accès à ces points d'eau. L'usage principal qui en était fait est celui du refroidissement, notamment durant les mois d'été. Des entreprises comme les tanneries et les buanderies se servaient aussi de l'eau des puits artésiens. Toutefois, l'eau fournie par quelques-uns de ces puits présentait souvent des caractéristiques impropres à des fins industrielles, étant donné qu'elle avait une haute teneur en calcaire et en sel. Voir à ce sujet Charles Linnaeus Cumming, *The Artesian Wells of Montreal* (Ottawa, Government Printing Bureau, 1915).

3. Selon l'historienne des technologies Ruth Schwartz Cowan, les années 1870 à 1930 représentent la période la plus prospère pour les ingénieurs-entrepreneurs en Amérique du Nord, compte tenu de l'appui dont ils ont bénéficié de la part des gouvernements locaux, provinciaux et nationaux. Une série de facteurs économiques, politiques et sociaux jouaient en leur faveur: sur le plan politico-juridique, la réglementation relative à «l'environnement» était peu contraignante; sur le plan technologique, les innovations étaient nombreuses, rapidement mises en marché et fort attendues par la masse croissante de consommateurs; enfin, sur le plan économique, les projets abondaient ainsi que les possibilités d'enrichissement. Ruth Schwartz Cowan, *A Social History of American Technology* (New York, Oxford, Oxford University Press, 1997), 131.

leur inscription dans des réseaux sociopolitiques⁴. À cette fin, nous nous sommes penchée sur le cas d'une municipalité de la proche banlieue montréalaise, Saint-Louis, et sur la place occupée par un ingénieur civil, J.-Émile Vanier (1858-1934). À partir de la question plus générale des conditions concrètes de la production de l'espace urbain, nous voulons rendre compte des liens qui unissent les groupes d'acteurs concernés par le développement des infrastructures d'approvisionnement en eau, à savoir l'ingénieur-entrepreneur J.-Émile Vanier, les dirigeants de l'entreprise Montreal Water & Power et les membres du conseil municipal de Saint-Louis. D'une manière spécifique, notre objectif est de cerner la nature des arrangements et des ententes mis en place entre ces groupes d'acteurs en nous concentrant sur le rôle de l'ingénieur J.-Émile Vanier à titre de médiateur entre les diverses parties.

La période considérée s'étend de 1890 à 1910. Au cours de ces deux décennies, Vanier va jouer plusieurs rôles. Il est à l'emploi de la municipalité, à l'emploi d'entreprises privées de services publics en tant qu'ingénieur en chef et, durant certaines périodes, il effectue, à titre d'ingénieur-conseil, les travaux de planification et de construction des infrastructures urbaines pour le compte de la municipalité de Saint-Louis et ce, jusqu'à son annexion à Montréal le 31 décembre 1909⁵.

4. Dans son article sur la place occupée par l'ingénieur Othmar Ammann dans la construction du pont George-Washington à New York — y inclus le choix du site —, Doig utilise le concept d'entrepreneur politique pour jeter un regard nouveau sur la nature des défis surmontés par l'ingénieur pour convaincre les autorités publiques du bien-fondé d'un projet au début des années 1920; Jameson W. Doig, «Politics and the Engineering Mind: O. H. Ammann and the Hidden Story of the George Washington Bridge», dans David C. Perry, *Building the Public City: the Politics, Governance, and Finance of Public Infrastructure* (Thousand Oaks, London, New Delhi, Sage, Urban Affairs Annual Review 43, 1995), 21-70. Le rôle plus général des ingénieurs civils dans la planification des villes a également été analysé par Schultz et McShane, Stanley K. Schultz et Clay McShane, «To Engineer the Metropolis: Sewers, Sanitation, and City Planning in Late-Nineteenth-Century America», *Journal of American History* 2 (1978): 389-411; Stanley K. Schultz, *Constructing Urban Culture: American Cities and City Planning* (Philadelphia, Temple University Press, 1989). Ces travaux montrent comment le changement qui s'opère dans la représentation de l'espace urbain au XIX^e siècle joue en faveur de l'intervention des experts de l'aménagement (ingénieurs, architectes de paysage, hygiénistes). Il reste que plusieurs études se sont surtout penchées sur le cas des ingénieurs qui travaillaient dans la fonction publique en mettant en lumière, entre autres choses, le processus de bureaucratisation et la modification du rôle de l'État. Le cas le plus connu est sans doute celui de Robert Moses à New York. Voir à ce sujet Robert Caro, *The Power Broker: Robert Moses and the Fall of New York* (New York, Vintage Books, 1978) et «The City-Shaper», *The New Yorker*, 5 janvier 1998, 38-55.

5. Plusieurs documents notariés concernant les travaux faits par la firme de Vanier pour la Ville de Saint-Louis sont demeurés non signés et incomplets. Les deux parties fonctionnaient plutôt par «engagement mutuel», ce qui causa certains problèmes à Vanier. Ce dernier tardait souvent à fournir des factures — il se définissait lui-même comme un «mauvais collecteur» — pour les tâches effectuées. Celles qu'il transmettait à la Ville couvraient souvent de longues périodes et apparaissaient, aux yeux des échevins, fort élevées. Tant et si bien qu'en 1902, Vanier doit revoir à la baisse le montant de son traitement. Entre 1895 et 1910, Vanier a reçu de Saint-Louis en moyenne 2500\$ par année en honoraires. AVM, Archives de la Ville de Saint-Louis, P28/Correspondance avec J.-Émile Vanier, boîte de classement n° 063-04-04-02.

Pour favoriser le développement des infrastructures d'approvisionnement en eau, les planificateurs privés et publics se sont engagés dans une démarche de collaboration et de partenariat. En considérant de près un cas d'équipement en matière d'infrastructures, nous sommes en mesure de mettre en lumière les alliances sociopolitiques à partir desquelles sont établies les normes d'aménagement d'un territoire. Nous posons ici l'hypothèse que les projets d'infrastructures ne sont jamais élaborés d'une manière exclusive sur des bases instrumentales et techniques. Ils dépendent plutôt de la sphère sociopolitique où se rencontrent et se confrontent divers intérêts.

Dans cette perspective, depuis quelques années, dans le domaine des études et de l'histoire urbaines, les chercheurs se sont davantage attardés au caractère conflictuel et contingent des projets d'infrastructures⁶. Leurs travaux ont considéré, entre autres choses, les liens qui s'établissaient entre les individus, les institutions et leur environnement sociopolitique⁷. C'est que le déploiement des infrastructures entraînait une série de changements dans la vie quotidienne des citoyens: les rues étaient sans cesse ouvertes par le creusement de tranchées, alors que le paysage urbain était transformé par l'apparition de poteaux, de fils et de câbles aériens. La venue de ces éléments dans le paysage urbain représentait des sources nouvelles de tensions et de conflits majeurs entre les entreprises de services publics, l'administration municipale et les citoyens⁸.

De façon schématique, on peut dire que les travaux récents sur l'histoire des infrastructures urbaines ont fait ressortir une mosaïque de situations possibles, tout en dégagant certaines généralités relatives aux enjeux politico-économiques et socioculturels sous-jacents aux projets d'équipement. Nous avons voulu explorer le jeu de relations entre les acteurs sociopolitiques qui ont pris part au développement des infrastruc-

6. Voir par exemple Christopher Armstrong et H. V. Nelles, *Monopoly's Moment: the Organization and Regulation of Canadian Utilities, 1830-1930* (Toronto, University of Toronto Press, 1988); Catherine Brace, «Public Works in the Canadian City: the Provision of Sewers in Toronto 1870-1913», *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, 23 (mars 1995): 33-43; Johanne Abel Goldman, *Building New York's Sewers* (West Lafayette, Indiana, Purdue University Press, 1996); Louise Pothier, dir., *L'eau, l'hygiène publique et les infrastructures* (Montréal, Groupe PGV, 1996).

7. Voir entre autres Viviane Claude, *L'Association générale des hygiénistes et techniciens municipaux: école et/ou lobby, 1905-1930* (Paris, Plan Urbain, 1987); Gloria C. Clifton, *Professionalism, Patronage and Public Service in Victorian London. The Staff of the Metropolitan Board of Works, 1856-1889* (London et Atlantic Highlands, NJ, The Athlone Press, 1992); Jameson W. Doig et Erwin C. Hargrove, *Leadership and Innovation. Entrepreneurs in Government* (Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1990); John Duffy, *The Sanitarians. A History of American Public Health* (Urbana et Chicago, University of Illinois Press, 1992), 126-156; Johanne Abel Goldman, *op. cit.*

8. Christopher Armstrong et H. V. Nelles, *op. cit.*

tures d'assainissement en milieu suburbain, dans le but de comprendre leur portée sur les choix urbanistiques mis de l'avant.

Pour ce faire, nous avons eu recours aux archives de la Ville de Montréal (AVM) et, plus précisément, à trois fonds: celui de la Ville de Saint-Louis, celui de Joseph-Émile Vanier et le fonds de l'entreprise Montreal Water & Power⁹. Les documents qu'on y trouve (correspondance, contrats, devis, registres, rapports, plans directeurs, etc.) permettent de prendre connaissance des réalisations de Vanier en matière d'infrastructures urbaines.

Notre texte est divisé en trois parties. Dans un premier temps, nous présentons le contexte général du développement de la municipalité suburbaine de Saint-Louis au tournant du XX^e siècle. Ensuite, nous procédons à la mise au jour des enjeux et des acteurs engagés dans l'élaboration des projets d'infrastructures d'assainissement. Enfin, nous revenons sur le rôle de l'ingénieur civil, afin de mieux comprendre les mécanismes de construction de la ville qu'il met en œuvre ou auxquels il participe.

1 - LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS

Le contexte du développement des municipalités suburbaines, en Amérique du Nord au tournant du siècle, correspond au phénomène que certains chercheurs anglo-saxons ont nommé le «boosterism¹⁰», c'est-à-dire des stratégies expansionnistes et promotionnelles auxquelles prennent part les élites locales et les membres du conseil municipal qui contrôlent les finances de la ville. Le cas de Saint-Louis est tout à fait représentatif de ce mouvement. C'est en 1878 que le village de Saint-Louis est incorporé. En 1895, la municipalité change de statut juridique pour devenir une ville. Ce nouveau statut lui confère un pouvoir d'emprunt qui lui permet de procéder à d'importants travaux d'infrastructures urbaines. Ceux-ci sont d'ailleurs amorcés par les autorités publiques locales dès les années 1890.

Lorsqu'elle est annexée à Montréal le 31 décembre 1909 pour devenir le quartier Laurier, la municipalité de Saint-Louis présente des éléments de similitudes et de divergences par rapport aux autres municipalités suburbaines montréalaises (carte 1). Le territoire de Saint-Louis est bordé au nord par les voies ferrées du Canadien Pacifique et par la municipalité

9. Division de la gestion de documents et des archives, Service du greffe, Ville de Montréal, Fonds Joseph-Émile Vanier P49, Fonds de la Ville de Saint-Louis P28, Fonds de la Montreal Water & Power Company P46.

10. Voir entre autres, Eric H. Monkkenon, *America Becomes Urban: the Development of U. S. Cities and Towns 1780-1980* (Berkeley, University of California Press, 1988), 141-154.

de la paroisse de Saint-Laurent. Au sud, l'avenue du Mont-Royal trace la limite avec la cité de Montréal. Sa frontière ouest suit la rue Hutchison qui délimite Outremont et sa frontière est se bute à la rue Saint-Denis et à Montréal.

La particularité qui singularise sans doute le plus cette ville de banlieue est sa croissance démographique très rapide: lors de sa fondation en 1878, le village compte déjà 1319 habitants. En 1901, on y trouve 10 933 habitants, ce qui en fait la troisième ville la plus peuplée de l'île de Montréal, derrière Montréal (267 730 habitants) et Saint-Henri (21 192 habitants). Lors de son annexion à la ville centrale à la fin de 1909, plus de 35 000 personnes y vivent.

Outre sa croissance démographique très rapide, la municipalité de Saint-Louis se caractérise par un cadre bâti résidentiel qui ne correspond pas au modèle unifamilial pavillonnaire ou en rangée prévalant dans certaines municipalités suburbaines qui attirent, notamment, plusieurs familles anglophones. Les règlements municipaux permettent aux entrepreneurs et aux promoteurs immobiliers de construire des immeubles à logements multiples de deux ou trois étages. Par conséquent, la densité du cadre bâti résidentiel y est nettement plus élevée que dans les municipalités suburbaines plus cossues.

Malgré la proximité de Montréal, les promoteurs de Saint-Louis tentent de lui donner un caractère urbain propre, à mi-chemin entre une banlieue principalement résidentielle et une banlieue ouvrière. Saint-Louis se différencie d'un milieu plus exclusif comme Outremont et du cadre semi-rural qu'on retrouve dans les villages s'étirant au nord jusqu'à la rivière des Prairies. Par contre, en dépit de la volonté des promoteurs de Saint-Louis d'en faire une communauté distincte, on constate que sur les plans urbanistique et architectural, la partie sud de la municipalité, qui est la première partie à être urbanisée, n'offre pas vraiment un contraste frappant avec les quartiers environnants qui ont été intégrés à la ville centrale à partir des années 1880 (les anciens villages de Côte-Saint-Louis et de Saint-Jean-Baptiste).

Afin de convaincre les ménages de venir s'y installer, les promoteurs de Saint-Louis utilisent l'image d'un environnement salubre et verdoyant. Selon eux, Saint-Louis représente en quelque sorte la concrétisation de l'idéal banlieusard, puisqu'elle combine les avantages de la ville et de la campagne. C'est du moins la vision qu'ils mettent de l'avant: «Ceux qui recherchent les frais ombrages, les tendres verdures et les brises parfumées par les forêts du Mont-Royal trouvent à Saint-Louis ce qu'ils dési-

rent, tout en restant à proximité de la ville¹¹.» De plus, sa localisation favorise la municipalité par rapport aux quartiers de la basse-ville où se concentrent les usines et les ateliers. En effet, le territoire de Saint-Louis constitue un environnement plus sain, étant donné qu'il est à l'abri, entre autres, de la pollution atmosphérique des quartiers et des municipalités fortement industrialisés ainsi que des inondations qui surviennent avec une périodicité variable dans les quartiers de la basse-ville.

Choisir Saint-Louis comme milieu de vie ou de travail présente aussi des avantages fiscaux. Son taux de taxation est moins élevé que celui de Montréal, sans compter que les entreprises bénéficient d'exemptions de taxe foncière pour plusieurs années. Ces deux arguments sont utilisés par la plupart des municipalités suburbaines pour concurrencer la ville centrale. Enfin, le potentiel de développement y est considérable: en 1908, sur les 8168 lots qui divisent le territoire, 4000 sont toujours disponibles. Grâce à ses atouts fiscaux et géographiques, Saint-Louis a connu un succès quasi immédiat.

Sur le plan des fonctions urbaines, les principales activités relèvent à la fois de la sphère de l'habitation et de l'univers de la petite entreprise. Certes la municipalité de Saint-Louis n'est pas choisie en premier lieu par les industriels. À titre comparatif, en 1900, la valeur des biens manufacturiers produits à Saint-Louis s'élève à 200 140\$, alors que dans une municipalité suburbaine industrielle comme Saint-Henri, elle est de plus de 4 000 000\$ pour la même année¹². Il reste que, avant l'annexion de Saint-Louis à Montréal, ses élites locales sont parvenues à attirer un certain nombre d'entreprises, notamment des manufactures qui œuvrent dans le domaine de la confection de vêtements et d'équipement électrique. Ainsi, une vingtaine d'entreprises localisées en bordure de la voie ferrée, qui délimite la municipalité au nord, fournissent du travail à environ 5000 personnes¹³. Malgré ces installations manufacturières, Saint-Louis est avant tout une banlieue résidentielle qui accueille des ménages francophones de la classe ouvrière¹⁴ et de la classe moyenne émergente, de même qu'un nombre de plus en plus important de ménages d'immigrants allophones, y inclus plusieurs familles de la communauté juive. Enfin,

11. «Saint-Louis», *Canadian Municipal Journal*, juillet 1908.

12. William H. Atherton, *Montreal, 1535-1914, 2: Under the British Rule 1760-1914* (Montreal, The S. J. Clarke Publishing Company, 1914), 551.

13. Michèle Benoît et Roger Gratton, *Pignon sur rue. Les quartiers de Montréal* (Montréal, Guérin, 1991), 6.6-6.7.

14. Christopher G. Boone, «“The Politics of Transportation Services in Suburban Montreal: Sorting Out the Mile End Muddle”», *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, 24 (mars 1996): 27.

avec l'arrivée de la population, quelques institutions scolaires et religieuses y ont élu domicile: l'église Saint-Enfant-Jésus-du-Mile-End (construite en 1857 et agrandie en 1901-1902), la maison des Sœurs de la Providence (1874 et 1894) et l'Académie du Boulevard (1906).

Saint-Louis est gouverné par des maires et des échevins qui conserveront leur poste pendant plusieurs années. C'est le cas de Leonidas Villeneuve qui a été successivement échevin et maire. Au poste de maire, il remplit trois mandats de deux ans, de 1890 à 1891, de 1892 à 1893 et de 1898 à 1900, soit durant une décennie où plusieurs travaux d'infrastructures sont entrepris. Il a grandement contribué au développement urbain de la municipalité en y planifiant des nouvelles rues, des parcs et des équipements divers. Homme d'affaires, Villeneuve a fait fortune dans le domaine des matériaux de construction et dans l'immobilier. Il possède d'ailleurs de nombreux terrains sur le territoire de Saint-Louis, ce qui en fait un important promoteur. Entre 1901-1907, Cyprien Gélinas succède à Villeneuve. Enfin, Napoléon Turcotte est le dernier maire avant l'annexion de la municipalité.

Assez tôt dans l'histoire de la ville de Saint-Louis, les acteurs politiques abordent la question de son annexion à Montréal. En fait, on peut dire que son intégration au territoire montréalais constitue l'aboutissement d'un processus très répandu dans l'histoire des municipalités suburbaines nord-américaines entre 1880 et 1918¹⁵. Il est certain que le *boosterism* est alors le modèle de développement dominant. Celui-ci entraîne un endettement massif et force l'intégration de Saint-Louis à la ville centrale. Les mécanismes de développement sont assez simples: il s'agit d'avoir la capacité financière nécessaire pour procéder à l'aménagement du territoire ainsi qu'à la construction des infrastructures urbaines, afin d'accueillir les ménages et les entreprises. Tout comme le font les autres villes nouvelles érigées dans la banlieue montréalaise à la fin du XIX^e siècle, Saint-Louis finance ses travaux d'infrastructures par des emprunts à long terme dont le taux est fixé à 15% de la valeur des immeubles imposables. Entre 1903 et 1908, cette valeur augmente en flèche et elle est, de fait, proportionnelle à la croissance démographique. Une fois l'ensemble des travaux réalisés, travaux qui ont entre-temps enrichi considérablement les propriétaires fonciers et de nombreux entrepreneurs, il ne reste plus qu'à négocier l'annexion à Montréal.

15. Voir au sujet de deux exemples canadiens Paul-André Linteau, *Maisonneuve. Comment des promoteurs fabriquent une ville* (Montréal, Boréal Express, 1981); Walter Van Nus, «The Role of Suburban Government in the City-Building Process: the Case of Notre Dame de Grace», *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, 13 (1984): 93-100.

Le mouvement annexionniste permet de réduire le fardeau fiscal qui menace le fonctionnement de la municipalité, puisque c'est désormais l'ensemble des contribuables montréalais qui assument la dette de l'ancienne municipalité¹⁶. Dans le cas de Saint-Louis, cette dette atteint un montant imposant, soit plus de trois millions de dollars, ce qui en fait la deuxième ville la plus endettée, après Maisonneuve, à être annexée à Montréal¹⁷.

Comme on peut le voir au tableau 1, la municipalité a effectué d'une manière presque constante des émissions d'obligations entre 1893 et 1909. La plus importante part d'emprunt — c'est-à-dire plus des deux tiers de la dette — a été contractée en 1908 et 1909, soit tout juste avant l'annexion à Montréal. Au cours de ces années, le maire et les conseillers s'empresment de mener à terme leur stratégie de développement en complétant une série d'importants travaux publics: trottoirs permanents, rues macadamisées, réseau d'éclairage urbain ornemental pour le boulevard Saint-Joseph, etc.

TABLEAU 1

ÉMISSION D'OBLIGATIONS PAR LA VILLE DE SAINT-LOUIS 1893-1909

Montant en \$	Durée (années)	Date d'émission	Date d'échéance
100 000	40	1893	1933
100 000	40	1895	1935
175 000	40	1897	1937
250 000	40	1900	1940
150 000	40	1901	1941
250 000	26	1903	1929
625 000	40	1908	1948
500 000	40	1909	1949
100 000	40	1909	1949
850 000	40	1909	1949
3 100 000			

Source: AVM, Archives de Ville de Saint-Louis, P28 boîte de classement n° 063-04-04-04, Finances, rapports annuels et états financiers.

16. Jean-Pierre Collin et Michèle Dagenais, «Évolution des enjeux politiques locaux et pratiques municipales dans l'île de Montréal», dans Denis Menjot et Jean-Luc Pinol, dir., *Enjeux et expressions de la politique municipale (XII^e-XX^e siècles)* (Paris, L'Harmattan, 1997), 200.

17. Paul-André Linteau, *op. cit.*

En 1908, la menace de l'annexion se fait très sérieuse, tant de la part des autorités publiques provinciales que des élus montréalais. La plupart des édiles de Saint-Louis s'opposent au projet, étant donné qu'ils considèrent que la municipalité n'a pas outrepassé ses droits, c'est-à-dire qu'elle n'a pas épuisé son pouvoir d'emprunt. Bref, les promoteurs de Saint-Louis veulent profiter encore quelque temps de la croissance phénoménale de la ville¹⁸. Cette position diffère de celle mise de l'avant par les anglophones qui habitent le nouveau quartier de Saint-Louis nommé l'Annex. Utilisant une rhétorique réformiste, ces derniers préconisent «un vote pour le bon gouvernement» (*a vote for good government*), en s'opposant, notamment, aux modalités d'emprunt qui obligent les propriétaires à payer durant 40 ans une taxe spéciale pour les travaux d'infrastructures. Pour eux, ce sont les petits propriétaires qui supportent les frais de l'expansion, puisque les entreprises sont exemptées de taxes¹⁹.

Cette présentation du phénomène de développement de la banlieue fournit quelques indices sur le rôle clé joué par certains groupes d'acteurs. Les importants emprunts effectués par la municipalité entre 1900 et 1909 confirment la marge de manœuvre décisionnelle dont disposent les membres du conseil. Au-delà des acteurs politiques, d'autres acteurs socio-économiques, telles les entreprises privées qui gèrent les services publics, interviennent dans le processus de développement de la municipalité de Saint-Louis. Dans la deuxième partie, nous nous concentrons sur la stratégie mise de l'avant par l'entreprise en charge de la fourniture de l'eau potable.

2 - LA DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE: LES ACTEURS

Sur l'île de Montréal, il existe, au début du XX^e siècle, deux principaux réseaux de distribution d'eau potable²⁰. La Ville de Montréal possède son propre réseau depuis 1845 qui fournit de l'eau, en 1912, à environ 350 000 personnes²¹. À partir du moment où l'urbanisation de la banlieue a pris de l'ampleur, des entrepreneurs privés ont saisi l'occasion et ont établi des réseaux indépendants. C'est ce que fait Montreal Water & Power (MWP) qui met en service son réseau de distribution en 1891 lors de l'achat de l'entreprise Montreal Island Water & Electric. Parmi les directeurs de l'entreprise au moment de sa constitution, on trouve quel-

18. «Pas d'annexion sans conditions», *La Presse*, 1^{er} avril 1908.

19. «Feeling High in St.Louis; Annexation or Not?», *Herald*, 7 novembre 1908.

20. La plupart des municipalités sont alimentées par l'un des deux réseaux. D'autres villes et villages, qui deviennent des quartiers une fois annexés à Montréal (par exemple Ahuntsic, Bordeaux, Émard, Notre-Dame-de-Grâce et Tétéreaultville) ont un système indépendant municipal ou privé.

21. Léo G. Denis, *Systèmes de distribution d'eau au Canada* (Ottawa, Commission de la conservation du Canada, The Mortimer Co., 1912), 33-34.

ques hommes d'affaires, des notables montréalais et des investisseurs new-yorkais. Les clients de l'entreprise comprennent notamment les municipalités de Maisonneuve, de Westmount et d'Outremont. En fait, MWP tente d'accaparer tout le marché de la banlieue montréalaise, tant et si bien qu'en 1912, plus de 230 000 personnes sont alimentées par son réseau²². Dans la plupart des cas, les ententes signées avec ses clients lui procurent l'exclusivité de service durant 25 ans et parfois durant 50 ans. L'annexion à Montréal de l'une de ces municipalités ne met pas forcément fin au contrat. Par contre, la Ville de Montréal, avec son réseau extensif et moderne, ne voit aucun intérêt à renouveler les contrats. À moyen terme, l'existence de l'entreprise est compromise.

Avant de signer un contrat avec la municipalité de Saint-Louis, l'entreprise fait compléter une étude de marché par J.-Émile Vanier qui est alors ingénieur chez elle depuis mai 1891. Vanier y décrit le marché de Saint-Louis en mettant l'accent sur la proximité de Montréal et sur les similitudes urbanistiques:

This municipality which adjoins Montreal and has the same street car services and its different streets being only extensions of the Montreal streets, has advanced very materially during the past year in fact for several years past each year shows an even higher percentage of advance than the year before²³.

D'après ce document, il est clair que MWP considère les entreprises et les ménages nantis comme les clients les plus intéressants. D'ailleurs, à ce sujet, les revenus annuels de l'entreprise en 1891 montrent des écarts importants entre ce qu'elle retire d'un client de Côte-Saint-Antoine²⁴ et d'un client d'une municipalité ouvrière comme Saint-Henri (tableau 2). Il faut dire que la tarification du service d'eau est basée sur l'évaluation foncière. En ce qui concerne Saint-Louis, on voit que celle-ci se situe parmi les municipalités qui consomment très modérément les services de l'entreprise, sans compter que sa richesse foncière est peu élevée. On doit souligner qu'en 1891, la ville est peu étendue et que plusieurs ménages n'ont toujours pas accès au service d'eau en réseau. Sur le plan démographique, la municipalité commence à peine à croître. De plus, comme nous l'avons déjà souligné, dans cette banlieue résidentielle, il y a peu d'activités industrielles et polluantes qui sont, en outre, de fortes consommatrices d'eau (pensons, par exemple, aux abattoirs et aux fabriques qui utilisent

22. *Ibid.*

23. AVM, Fonds J.-Émile Vanier, Montreal Water & Power Co, n° P49/E1, 1.

24. Quelques années plus tard, cette municipalité est devenue Westmount.

des produits chimiques et des produits dérivés de matières animales). À ce sujet, on a observé une corrélation très forte entre la consommation de l'eau potable — ainsi que le rejet des eaux usées — et la structure économique d'une ville²⁵. Par ailleurs, quelques années après l'annexion de Saint-Louis à Montréal, la clientèle du nouveau quartier montréalais Laurier qui est, de surcroît, densément construit, est l'une des plus profitables pour l'entreprise avec, en 1914, des revenus annuels de plus de 152 000\$ (comparativement à 101 800\$ pour Westmount et 103 500\$ pour Saint-Henri)²⁶.

En 1912, le réseau de MWP fonctionne de la manière suivante: l'eau est pompée du fleuve Saint-Laurent à environ 660 m de la rive pour être acheminée dans deux réservoirs situés à environ 11 km du lieu de captage. Un réseau de conduites principales de fonte et d'acier de diamètres variés (de 10,2 cm à 122,4 cm) long de 251 km distribue l'eau. Comme système de filtration, l'entreprise utilise un filtre mécanique qui fonc-

TABLEAU 2

**REVENUS DE MONTREAL WATER & POWER
EN FONCTION DES MUNICIPALITÉS DESSERVIES, 1891**

Municipalité desservie	Population	Revenu total (en \$)	Moyenne per capita (en \$)
Côte-Saint-Paul	1 500	3 967	2,90
Saint-Henri	13 000	24 165	1,75
Côte -Saint-Antoine	2 000	12 358	5,32
Côte-des-Neiges	1 500	2 148	3,04
Outremont	600	1 954	4,59
Saint-Louis	3 600	7 687	2,19
Côte-Saint-Louis	4 000	10 720	2,14
Côte-de-la-Visitation	1 200	2 276	3,71
Maisonneuve	2 000	4 556	2,28
Total	29 400	70 231	2,39

Source: AVM P49/E1, 1 lettre de Vanier à J. Turnbull, 9 avril 1891.

25. B. Bézault, *Assainissement des villes (Annuaire-statistique internationale des installations d'épuration d'eaux d'égout)* (Paris, Masson, 1912).

26. AVM, Fonds Montreal Water & Power, n° P46/D1,8, «Financial Statement, Montreal W. & P. Co. Report made for the City of Montreal», by P. A. Gagnon, vers 1914.

tionne par gravitation. Aucun système de traitement chimique n'est utilisé. Il faut mentionner qu'au tout début du XX^e siècle, tant en Amérique du Nord qu'en Europe, les procédés chimiques de traitement de l'eau potable ne sont pas encore tout à fait au point. De plus, les débats entre les tenants des diverses techniques retardent leur mise en service²⁷. Des cas de fièvre typhoïde recensés à Westmount en 1900 forceront l'entreprise à revoir ses techniques de traitement de l'eau. Sa réaction n'est toutefois pas immédiate, étant donné les connaissances limitées de l'époque: une décennie sépare cet événement de l'installation d'un système de chloration qui procure aux consommateurs de l'eau potable traitée.

L'implantation du réseau d'aqueduc suscite à Saint-Louis certaines animosités. Ainsi, dès décembre 1893, les relations sont tendues entre MWP et le conseil municipal au sujet du déroulement des travaux d'installation des conduites d'aqueduc. En fait, l'entreprise ne respecte pas les échéanciers prévus, ce qui contraint la municipalité à ralentir le rythme des travaux d'égouts menés en parallèle aux travaux d'aqueduc. La manière usuelle de procéder consiste à creuser une tranchée dans laquelle sont construits les égouts en brique; une fois les canaux d'égouts complétés, on installe les conduites d'aqueduc. Cette pratique s'avère très avantageuse pour les propriétaires du réseau d'eau potable puisqu'ils n'ont pas à assumer les coûts élevés de la construction dans le roc caractéristique du territoire de Saint-Louis. Devant l'inaction de MWP, la municipalité fait elle-même les travaux et va même jusqu'à envisager l'expropriation de l'entreprise.

À titre d'ingénieur-conseil engagé par la municipalité, Vanier intervient afin de conclure une entente entre le conseil municipal de Saint-Louis et les dirigeants de MWP. Il est ainsi nommé, en 1894, arbitre pour déterminer la valeur des équipements installés par l'entreprise sur le territoire de Saint-Louis. C'est en février 1901 que les deux parties en arrivent à une entente qui favorise considérablement les propriétaires de MWP: la municipalité évalue les travaux supplémentaires qu'elle a dû effectuer à 160 000\$, mais le montant que doit lui verser l'entreprise est finalement fixé à 90 000\$. Quelques années plus tard, soit en 1905, après avoir été confrontées aux mêmes délais dans le déroulement des travaux d'aqueduc, les autorités de Saint-Louis et de MWP doivent conclure un accord analogue. Malgré ces épisodes d'indétermination, les autorités municipales choisissent de ne pas annuler le contrat qui les lie à MWP.

27. John Duffy, *op. cit.*, 178.

La période des années 1911 à 1920 correspond à la plus forte croissance des revenus annuels de l'entreprise: ils passent de 400 000\$ en 1911 à plus de 900 000\$ en 1920²⁸. Compte tenu de la demande accrue, les dirigeants de MWP ont dû investir dans de nouveaux équipements. Ainsi, en 1911, l'entreprise a inauguré un nouveau réservoir de 195,5 millions de litres situé à Outremont et pouvant fournir de l'eau à 500 000 personnes. Elle a également procédé à la modernisation de son système de pompage, en plus d'installer une nouvelle conduite de captage. Bref, avec ces nouvelles installations, l'entreprise possède une capacité d'approvisionnement de plus de 227 millions de litres d'eau par jour pour les clientèles de Westmount, de Mont-Royal, d'Outremont, de Maisonneuve, de Côte-des-Neiges et des quartiers montréalais de Laurier, de Saint-Denis et de De Lorimier²⁹.

Il faut souligner que l'accroissement de la capacité des équipements de pompage, d'emmagasinage et de distribution de l'eau est d'abord dû aux demandes de protection-incendie de la part des édiles locaux. C'est du moins ce qu'explique le directeur général et ingénieur en chef de l'entreprise dans une lettre qu'il envoie à Vanier en 1907 pour lui faire part des projets de l'entreprise³⁰. En fait, avec le réseau amélioré de MWP, les municipalités environnantes de Montréal, y inclus Saint-Louis, «seraient mieux protégées [...] que Montréal même³¹». À l'instar de ce qui a été observé dans des villes nord-américaines et européennes de moyenne et de grande tailles³², il est clair que les acteurs clés de la distribution de l'eau à Montréal sont les élites économiques locales qui cherchent à protéger leurs investissements.

En 1928, alors que la plupart des municipalités suburbaines ont été annexées à Montréal, l'entreprise est expropriée par la Ville de Montréal³³. Plusieurs années de tensions entre les municipalités clientes et MWP au sujet des travaux d'extension du réseau et de la piètre qualité de l'eau potable ont mené à cette décision.

28. AVM, Fonds de Montreal Water & Power Company, P46/D1,1 à 1,8, rapports annuels.

29. AVM, Fonds J.-Émile Vanier, n° P49/E1,8, «Le réservoir de 43 millions de gallons de la "Montreal Water & Power Company"», 25 novembre 1910.

30. AVM, Fonds J.-Émile Vanier, n° P49/C5,22, lettre à Vanier, 22 avril 1907.

31. AVM, Fonds J.-Émile Vanier, n° P49/C5,22, lettre de Vanier au conseiller Napoleon Turcot, 22 avril 1907.

32. Voir entre autres, au sujet de Bruxelles, Michel Van Nimmen, «L'approvisionnement en eau de Bruxelles sous l'Ancien Régime», *Les Cahiers de la Fonderie*, 16 (juin 1994): 2-7.

33. Au sujet de la municipalisation de Montreal Water & Power Co., voir Dany Fougères, «Le public et le privé dans la gestion de l'eau potable à Montréal depuis le XIX^e siècle», dans Louise Pothier, dir., *op. cit.*, 56-59.

Si l'on considère plus en détail la nature des interventions de la deuxième catégorie d'acteurs que nous avons identifiée, à savoir les membres du conseil de Saint-Louis, on constate qu'ils appuient la plupart des projets d'infrastructures proposés par MWP et par l'ingénieur Vanier. Pour une petite municipalité comme Saint-Louis, le recours à une entreprise privée afin d'obtenir le service d'eau présente plusieurs avantages. Cette dernière maîtrise les techniques de distribution et de gestion du réseau. Elle prend également en charge les travaux de construction. Habituellement, elle procède simplement au prolongement du réseau existant. Pour la municipalité, il n'est donc pas nécessaire de trouver une source qui puisse lui procurer en grande quantité une eau de qualité et de concevoir le système de distribution. Par conséquent, à l'inverse de ce qui a été observé dans plusieurs grandes villes occidentales³⁴, la question de la mise en service d'un aqueduc n'a pas suscité de débats très vifs, par exemple eu égard au choix de la source et aux modalités de distribution³⁵.

Lorsqu'elles signent un contrat avec l'entreprise de distribution d'eau en 1890, les autorités de Saint-Louis ont une assez bonne idée des orientations futures du développement de la ville en ce qui concerne le tracé des rues, le lotissement, les densités et la localisation des activités. En fait, il existe un consensus fort entre les promoteurs, les entrepreneurs et les membres du conseil en ce qui a trait au type de développement à privilégier.

Par exemple, au moment où sont entrepris les travaux de construction des infrastructures urbaines à Saint-Louis, les membres du conseil mettent de l'avant des arguments de développement économique. D'une manière générale, il s'agit de fournir du travail aux habitants de la municipalité, cette dernière ayant comme politique d'embaucher des travailleurs locaux. On voit rapidement les effets d'entraînement recherchés: s'il y a du travail à Saint-Louis, les ouvriers s'y établiront.

Les travaux d'infrastructures impliquent de multiples interventions dans l'espace public: il faut drainer et paver les voies publiques, installer les égouts sanitaires et s'assurer que les propriétaires y connectent leurs bâtiments, veiller à ce que les services de transport collectif, d'eau potable, de gaz, d'électricité et de téléphone soient disponibles, etc. Toute cette organisation signifie des activités de construction intense: installation de réservoirs, construction de stations de pompage, creusement de

34. Au sujet de Toronto, voir Walter C. Reeves, *Visions for the Metropolitan Toronto Waterfront, 2: Forging a Regional Identity, 1913-68* (Toronto, Centre for Urban and Community Studies, University of Toronto, avril 1993).

35. Cela s'explique peut-être, du moins en partie, par l'abondance de la ressource.

multiples tranchées, achat de tuyaux et de matériaux, installation de voies ferrées, de poteaux, de lampadaires. Bref, une série d'activités qui sont favorables à l'essai de nouvelles technologies et à la croissance de la profession d'ingénieur civil.

3 - J.-ÉMILE VANIER: UN INGÉNIEUR-ENTREPRENEUR

Compte tenu des contrats qu'il a obtenus avec plusieurs municipalités de l'île de Montréal, on peut dire que l'ingénieur Vanier a grandement contribué à l'aménagement et au développement du territoire métropolitain montréalais. En retraçant sa carrière, il est possible de mettre en lumière les liens qu'il a tissés ainsi que les tâches et fonctions qu'il a accomplies pour ses nombreux clients.

C'est en 1877 que Vanier obtient son diplôme d'ingénieur de l'École Polytechnique de Montréal. Il est l'un des cinq ingénieurs de cette première promotion, l'institution ayant été fondée en 1873. À la sortie de cette école, il va travailler à Los Angeles pour un promoteur d'origine canadienne-française, Prudent Beaudry³⁶. C'est à l'instigation du directeur et fondateur de Polytechnique, Urgel-Eugène Archambault, que Vanier obtient ce contrat qui dure deux ans. Selon Robert Gagnon³⁷, c'est au cours de ce séjour que Vanier parfait ses connaissances dans le domaine des travaux municipaux reliés à l'hydraulique. À son retour à Montréal en 1879, Vanier est, d'une part, reçu arpenteur-géomètre et, d'autre part, engagé par son *alma mater* afin d'enseigner le levé de plans, l'arpentage et l'arithmétique théorique.

Le développement urbain et suburbain, incluant la constitution de nouvelles villes de banlieue dans l'agglomération de Montréal, constitue un facteur attractif pour les entrepreneurs et les firmes de génie-conseil. Vanier saisit aussitôt l'occasion. Dès son retour de Los Angeles, il obtient des contrats avec des villes en pleine croissance. En 1880, Vanier fonde son bureau de génie-conseil qui se développe très rapidement. En fait, les contrats suivent le rythme de l'urbanisation de la région montréalaise. L'entreprise jouit alors d'une très bonne renommée; ce qui incite les municipalités de l'agglomération à faire appel à ses services.

Durant les décennies 1890, 1900 et 1910, le bureau d'ingénieurs-conseils et d'architectes de Vanier est considéré comme l'un des plus impor-

36. Leonard Pitt et Dale Pitt, «Prudent Beaudry (1818-1893)», dans *Los Angeles A to Z: An Encyclopedia of the City and County* (Berkeley, University of California Press, 1997), 43.

37. Robert Gagnon avec la collaboration d'Armand J. Ross, *Histoire de l'École Polytechnique de Montréal* (Montréal, Boréal, 1991), 63.

tants au Canada. Cette firme est spécialisée dans les travaux publics municipaux dont certains ont été réalisés en Californie, en Ontario, dans les provinces maritimes et au Québec³⁸. Toutefois, la firme de génie-conseil d'Émile Vanier est surtout reconnue pour avoir dirigé, entre 1880 et 1915, des travaux de génie civil, notamment les plans directeurs d'aqueducs et d'égouts pour plusieurs municipalités de la banlieue montréalaise: Côte-Saint-Louis (de 1891 à 1897), Sainte-Cunégonde (de 1888 à 1905), Saint-Henri (de 1892 à 1905) et Maisonneuve (de 1890 à 1910). En 1890, à titre d'ingénieur chez MWP, Vanier a conçu les plans des systèmes d'alimentation en eau pour d'autres villes de la banlieue montréalaise (Côte-Saint-Antoine, Côte-des-Neiges, Côte-Saint-Paul, Saint-Louis et Outremont). Le bureau de Vanier a également supervisé la construction des aqueducs de Beauharnois, de Valleyfield et de Lachine. Outre la conception de systèmes hydrauliques, l'entreprise de Vanier réalise aussi des projets de réseaux de voies ferrées et de tramways électriques. Vanier détient le statut d'architecte et d'arpenteur provincial, ce qui lui permet de diversifier ses activités professionnelles. La liste de ses réalisations montréalaises, en termes de bâtiments publics, est aussi impressionnante: l'église Saint-Jean-Baptiste (1898-1903) dont le contrat a été obtenu par voie de concours, l'École Polytechnique (1903-1905), les hôtels de ville de Saint-Louis (1905) et de Côte-Saint-Paul (1910).

Les chercheurs qui se sont penchés sur l'insertion socio-économique des ingénieurs francophones ont montré que ces derniers ont connu des trajectoires très différentes de celles des ingénieurs diplômés de l'Université McGill³⁹. C'est que les ingénieurs issus du milieu anglophone avaient accès à la grande entreprise dont les intérêts se trouvaient entre les mains de la bourgeoisie montréalaise. Ce n'était pas le cas des ingénieurs francophones, dont la plupart étaient diplômés de Polytechnique⁴⁰. Dans ce contexte, qui présente une relation marquée entre l'origine ethnique et sociale du spécialiste et ses possibilités d'embauche, Vanier fait figure d'exception. En effet, bien qu'il soit d'origine plutôt modeste — fils d'un commerçant de Terrebonne —, le succès de son entreprise le situe au même rang professionnel que les ingénieurs anglophones montréalais. On peut supposer que, étant donné la brillante réussite commerciale de

38. «Joseph-Émile Vanier», dans *Biographies canadiennes-françaises* (Ottawa, J.-A. Fortier, 1920), 166. Ville de Montréal, *Fonds Joseph-Émile Vanier P49, répertoire numérique* (Montréal, Ville de Montréal, Gestion de documents et archives, 1996), 5.

39. *Ibid.*; P. Tourigny, *Histoire comparée de la faculté de génie de l'Université McGill et de l'École Polytechnique au cours des années 1920-1940*, mémoire de maîtrise, Institut d'histoire et de sociopolitique des sciences, Université de Montréal, 1980.

40. Robert Gagnon, *op. cit.*, 80.

son entreprise, Vanier devait apparaître, aux yeux de certains de ses collègues anglophones, comme un «nouveau riche» ayant réussi à infiltrer le milieu fermé du génie civil.

Un autre aspect du cheminement professionnel de Vanier, qui le distingue de ses collègues francophones, est le fait que, dès le début de sa carrière, il a choisi de s'établir à son compte au lieu d'être employé — comme ce fut le cas pour plusieurs ingénieurs au début du XX^e siècle⁴¹ — par une grande firme ou encore par un organisme public. Le groupe spécifique des ingénieurs canadiens-français privilégiait d'ailleurs cette option. Jusqu'en 1910, plusieurs d'entre eux ont trouvé un emploi dans le secteur des infrastructures relié à l'administration publique fédérale⁴². À partir des années 1910, les niveaux de gouvernement provincial et municipal se substituent au fédéral en tant que principal employeur.

Le statut de diplômé d'une institution scientifique contribue aussi à différencier Vanier des ingénieurs civils actifs dans les années 1850-1870. Avec la création de l'École Polytechnique, on assiste à la consécration du rôle de l'ingénieur comme diffuseur des progrès techniques dans la sphère sociale. Par contre, Vanier n'est pas reconnu pour ses capacités innovatrices, comme c'est le cas de quelques ingénieurs canadiens qui ont développé et fait la promotion de nouvelles solutions technologiques⁴³. En outre, il n'a pas bénéficié du même bagage socioculturel que certains de ses collègues francophones, puisqu'il n'a pas fréquenté un collège classique. Avant d'étudier à Polytechnique, il avait seulement complété un cours primaire à l'École normale Jacques-Cartier⁴⁴.

Sur le plan des idées reliées à la politique municipale, on peut dire que Vanier n'appartient pas au groupe de réformistes préconisant plus d'intervention de la part des autorités publiques. C'est le cas notamment des ingénieurs hygiénistes préoccupés par les réformes environnementales et les questions sociales, voire morales. Vanier apparaît plutôt comme un personnage conservateur, bien que sa démarche entrepreneuriale soit des plus modernes.

41. Ruth Schwartz Cowan, *op. cit.*, 144.

42. Robert Gagnon, *op. cit.*, 194.

43. D'autres ingénieurs canadiens sont mieux connus pour leur contribution à la promotion de certaines innovations technologiques. C'est le cas de Thomas Keefer (1821-1915) et de Charles Baillaigé (1826-1906). À leur sujet, voir L. Murphy, *Thomas Keefer* (Don Mills, Fitzhenry & Whiteside, 1977) et Christina Cameroun, *Charles Baillaigé: Architect & Engineer* (Montréal, McGill-Queen's University Press, 1989).

44. «Joseph-Émile Vanier», dans *Biographies canadiennes-françaises*, *op. cit.*, 166.

Comme on peut le voir, Vanier entretient des liens socioprofessionnels étroits avec les deux groupes d'acteurs précédents, c'est-à-dire les membres du conseil municipal de Saint-Louis et les dirigeants de l'entreprise MWP. Ses intérêts dans les travaux d'infrastructures ont des ramifications complexes: d'abord, à titre d'ingénieur-conseil, il reçoit des honoraires pour les travaux exécutés; ensuite, depuis qu'il exerce les professions d'ingénieur civil et d'architecte à Montréal, il s'est entouré d'entrepreneurs fidèles avec qui il transige souvent. En 1920, il est même président de la firme d'entrepreneurs-ingénieurs qui a fait d'importants travaux pour MWP.

Vanier évolue dans des conditions propices au favoritisme de la part des gestionnaires de l'entreprise de distribution d'eau⁴⁵. Son influence auprès des membres du conseil de Saint-Louis est considérable, quoique certaines de ses initiatives aient été parfois discréditées pour leur caractère ostentatoire. D'ailleurs, à quelques occasions, son intégrité professionnelle est remise en question. Ainsi, en juillet 1901, un citoyen déclare, lors d'une assemblée publique à l'hôtel de ville de Saint-Louis, que Vanier aurait été remercié de ses services comme ingénieur de la ville de Lachine «pour négligence dans la protection des intérêts [qui lui] étaient confiés lors de la construction de l'aqueduc, incompétence, surcharges dans ses mémoires d'honoraires, etc., etc.⁴⁶». De plus, vu la nature des liens d'affaires entretenus par Vanier, des allégations de conflit d'intérêts sont soulevées par certains citoyens de Saint-Louis qui doutent notamment de son objectivité par rapport à MWP⁴⁷. Ils l'accusent de favoriser d'abord les intérêts de cette entreprise, ce qui n'est sans doute pas entièrement erroné, étant donné les alliances qu'il a établies avec ses dirigeants.

En fait, on peut dire que la participation de Vanier au développement des infrastructures urbaines à Saint-Louis a contribué à mettre en place un marché du génie civil. Il incite même certains conseillers à approuver les règlements d'emprunt afin de «faire plaisir à ses amis⁴⁸», c'est-à-dire des individus qui font d'importants travaux pour MWP. Compte tenu de

45. Il faut mentionner que le favoritisme est une pratique assez répandue dans le domaine des travaux publics et ce, depuis le milieu des années 1850, soit à partir du moment où les municipalités ont mis sur pied des départements et des commissions de travaux publics. Voir à ce sujet Gloria C. Clifton, *op. cit.*

46. AVM, Fonds J.-Émile Vanier, n° P48, 063-04-04-01, lettre au conseil de Saint-Louis, 18 juillet 1901.

47. AVM, Fonds J.-Émile Vanier, n° P48, 063-04-04-01, lettre de Vanier au maire et aux conseillers du village de Saint-Louis du Mile End, 21 août 1893.

48. AVM, Fonds J.-Émile Vanier, n° P49/C5,22, lettre de Vanier à Ed. Latreille, 25 avril 1907.

la proximité que Vanier entretient avec les dirigeants de MWP, il est clair qu'il incite les autorités locales de Saint-Louis à appuyer les projets de construction des infrastructures urbaines.

C'est à l'ingénieur municipal que revient la tâche de préparer les documents en vue des expropriations pour l'ouverture et l'élargissement des rues, de faire les travaux d'arpentage et de planification pour les immeubles et les espaces publics (parcs et squares), d'effectuer les calculs des superficies des lots à construire, de prévoir les alignements et les niveaux pour les voies de tramways électriques, les trottoirs, la pose des poteaux destinés à l'éclairage électrique et au téléphone. Sa tâche la plus importante est celle des alignements et des niveaux pour les édifices qui seront construits.

Malgré le caractère équivoque des pratiques de Vanier, les acteurs municipaux lui conservent leur estime. En effectuant de nombreux travaux pour les municipalités suburbaines montréalaises, Vanier bâtit sa réputation sur une approche technique de l'espace en appliquant son savoir-faire hydraulique. Il est autant concerné par les problèmes de surface que par ceux du sous-sol. À titre d'ingénieur municipal, il remplit aussi les fonctions d'architecte, d'arpenteur, de comptable, de chef de chantier et de directeur de personnel. De fait, les multiples missions qu'il coordonne lui procurent le pouvoir de planifier la ville.

Le plan soumis par Vanier pose d'abord implicitement l'hypothèse de l'intégration à Montréal. Avec ce plan, Vanier et les autorités de Saint-Louis imposent une structure urbanistique analogue à celle prévalant dans la ville centrale. On peut sans doute faire la même supposition eu égard aux autres villes suburbaines planifiées par Vanier. D'ailleurs, le contraste est frappant si on compare le plan d'aménagement de certaines municipalités suburbaines comme Mont-Royal et Hampstead, tracé quelques années plus tard, à celui conçu par Vanier pour la municipalité de Saint-Louis. Le plan de Saint-Louis tient peu compte des développements récents en matière d'urbanisme comme c'est le cas, par exemple, des aménagements suggérés par des architectes paysagistes aux États-Unis⁴⁹. Ces dernières propositions visaient, entre autres choses, à mieux intégrer au développement résidentiel des éléments faisant écho à la

49. Nous pensons ici en particulier aux aménagements suburbains proposés par Frederick Law Olmsted. Voir à ce sujet Irving D. Fisher, *Frederick Law Olmsted and the City Planning Movement in the United States* (Ann Arbor Mich., UMI Research Press, 1986); Robert Fishman, *Bourgeois Utopias. The Rise and Fall of Suburbia* (New York, Basic Books, 1987) et David Schuyler, *The New Urban Landscape: the Redefinition of City Form in Nineteenth-Century America* (Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1986).

nature: sinuosité des voies de circulation, respect des éléments topographiques, harmonie entre le paysage naturel et le cadre bâti, etc. Quelques années après la préparation de ce premier plan d'aménagement, Vanier inclut, à la demande de la municipalité, un élément rappelant les visions urbanistiques en vogue à l'époque et selon lesquelles la fluidité de la circulation était une valeur incontestable. Il s'agit du tracé d'un imposant boulevard bordé d'arbres (le boulevard Saint-Joseph) traversant la ville d'est en ouest et qui devient un emplacement privilégié pour les ménages de la classe moyenne et pour les institutions scolaires et religieuses.

Pour l'ensemble du territoire de Saint-Louis, Vanier choisit un cadastre homogénéisant qui lui permet de concevoir l'aménagement comme le prolongement de l'ensemble des infrastructures urbaines (système de rues, d'égouts, d'aqueduc, de transport) plutôt que l'inverse. Ce qui importe, c'est le profil de la rue et son organisation souterraine. Ce programme relève d'une vision technique de l'aménagement selon laquelle le tracé des rues, la forme des îlots, l'orientation des bâtiments sont prédéterminés et uniformisés. De plus, ils sont traités sur un mode urbain: une grille de rues orthogonale répond, en surface, aux besoins de circulation et, sous terre, au maillage du réseau de distribution des services en réseau.

Quant au programme d'assainissement de Saint-Louis, Vanier divise le territoire en deux parties: le versant sud qui se draine dans le fleuve Saint-Laurent et le versant nord, soit la portion du territoire située au nord de la rue Bernard qui se draine naturellement dans la rivière des Prairies. Pour l'évacuation des eaux usées du versant sud, la solution retenue est simple: il s'agit de brancher le réseau d'égouts à celui de la Ville de Montréal, ce qui est fait en 1892⁵⁰. Toutefois, même avec plus de 3000 habitants en 1905, la partie nord du territoire de Saint-Louis n'est toujours pas dotée d'égouts pluviaux et sanitaires. Il semble que les ruisseaux existants suffisent à absorber les eaux de surface, de pluie et de la fonte des neiges. Pour l'évacuation des eaux ménagères (évier et *water closets*), Vanier propose de les pomper dans les égouts du versant sud reliés à ceux de Montréal. Prévoyant, Vanier suggère de construire des égouts surdimensionnés pour la section nord, en vue d'y évacuer éventuellement les eaux pluviales. L'ingénieur municipal et les conseillers savent très bien qu'ils ne peuvent plus encourager le développement de cette zone sans concevoir un réseau d'égouts sanitaires. Avec un tel système d'assainissement, Vanier affirme auprès des membres du conseil que:

50. AVM, Fonds J.-Émile Vanier, n° P49/C5,5, «Marché pour la construction de canaux d'égouts entre la Cité de Montréal, la ville de Côte Saint-Louis et le village de Saint-Louis du Mile-End», 2 juillet 1892, n° 15314.

[...] la population doublerait dans deux ans au plus tard et votre rôle d'évaluation et vos revenus municipaux augmenteraient dans la même proportion au moins. Les grands propriétaires réaliseraient sur leurs terrains [*sic*] et les petits propriétaires pourraient y bâtir plus facilement de même qu'emprunter, etc. etc. Le service des petits chars se développerait plus vite et à tout prendre l'avancement de votre Ville dans la voie d'un réel progrès serait dans mon opinion des plus rapides⁵¹.

Pour le conseil de Saint-Louis, l'idée de rendre viables les terrains en y installant des services en réseau vise, ultimement, à permettre à la municipalité de prendre part au système métropolitain d'échange en la branchant sur les réseaux qui assurent l'acheminement de l'eau potable et l'évacuation des eaux usées.

Chez Vanier, le statut d'ingénieur est en quelque sorte atténué par la figure de l'entrepreneur dominant sa pratique professionnelle. Ses talents de négociateur ont permis à sa firme d'occuper une place privilégiée sur le marché des infrastructures urbaines. C'est en ce sens qu'on peut considérer Vanier comme un entrepreneur qui contribue à diffuser les applications des nouvelles technologies.

Bien qu'il ait sa propre entreprise dont le succès est indéniable, il est manifeste que Vanier ne constitue pas un professionnel indépendant. On doit plutôt le percevoir comme un allié stratégique des entreprises privées de services publics. En principe, il est un acteur non politique, mais il sait très bien manœuvrer sur le terrain hautement partisan de la scène municipale. Comme l'ensemble du corps des ingénieurs, il doit se définir comme un expert objectif et non intéressé⁵². Toutefois, cela semble assez difficile à respecter, compte tenu de son statut de consultant, que l'on peut opposer, par exemple, à celui d'employé municipal. Sa connaissance approfondie du contexte suburbain montréalais incite néanmoins les élus et les gestionnaires locaux à faire appel à ses services. C'est que Vanier possède une expérience variée, tout en ayant une bonne compréhension des habitudes locales.

CONCLUSION

Dans ce texte, nous avons tenté de reconstruire les liens entre le développement d'une municipalité suburbaine et la mise en place des infrastructures d'approvisionnement en eau entre 1890 et 1910 sur le territoire

51. AVM, Fonds J.-Émile Vanier, n° P49/C5,18, lettre de Vanier adressée au maire et aux conseillers de Saint-Louis, 2 mars 1905.

52. Stanley K. Schultz et Clay McShane, *op. cit.*

de l'agglomération montréalaise. À cette fin, nous avons mis en lumière la contribution spécifique d'un ingénieur civil à titre d'intermédiaire entre les instigateurs des mécanismes de croissance urbaine et les planificateurs privés du service d'eau en réseau. Vanier est apparu comme un acteur pivot autour duquel s'organisait un important marché des infrastructures urbaines. De nombreux groupes d'acteurs y ont participé et en ont tiré profit: les promoteurs de la ville de Saint-Louis dont les investissements ont fructifié, les propriétaires du réseau d'aqueduc assurés d'une nouvelle clientèle, les entrepreneurs qui ont effectué les travaux durant plusieurs années, les ouvriers qui y ont trouvé du travail ou encore les ménages et les entreprises qui, en venant s'établir dans la nouvelle ville, ont bénéficié de services publics modernes.

Ces activités peuvent être rattachées aux stratégies expansionnistes caractéristiques de la vague de suburbanisation nord-américaine au tournant du XX^e siècle. À cet égard, Saint-Louis constitue un cas à partir duquel nous pouvons tirer certaines conclusions générales relatives aux modalités de développement suburbain, y compris les rapports complexes qu'entretiennent les autorités publiques locales et les experts en planification et en aménagement dont certains se présentent comme des entrepreneurs politiques. Cette analyse permet de cerner le rôle d'un groupe d'acteurs peu connu dans le processus de suburbanisation, à savoir celui des ingénieurs civils. À ce chapitre, le cas étudié nous démontre que la sphère technique est loin d'être dissociée de la sphère politique. La conception et la planification des infrastructures urbaines et les préoccupations sociopolitiques qui les sous-tendent n'expliquent pas tous les choix urbanistiques mis de l'avant par les autorités locales de Saint-Louis. Elles sont toutefois révélatrices de la montée des experts dans le champ urbanistique, phénomène qui a marqué l'ensemble des pratiques planificatrices au cours du XX^e siècle et en particulier après la Seconde Guerre mondiale.

Il reste que les médiations fondées, entre autres choses, sur une collaboration étroite entre les élus locaux, les gestionnaires privés du réseau d'aqueduc et l'ingénieur civil reflètent une situation propre à l'agglomération montréalaise. Mentionnons la nature des liens d'affaires et des relations institutionnelles entretenus par Vanier. Ses origines canadiennes-françaises lui permettent d'être très à l'aise dans un milieu municipal dont les modalités de fonctionnement sont particulières. De plus, compte tenu de son expérience américaine, il peut très bien évoluer dans le milieu de la grande entreprise anglophone. C'est d'ailleurs ce qu'il fait avec l'entreprise Montreal Water & Power.

La constitution de ce réseau de relations a laissé des traces sur l'aménagement de Saint-Louis. On y observe une imbrication forte entre le processus d'extension suburbaine, la planification du réseau d'adduction et une certaine vision de l'agglomération montréalaise. Ainsi, en procédant à la connexion des nouveaux réseaux d'adduction et d'assainissement avec ceux de la ville centrale, le programme proposé favorise un effet d'agglomération où les frontières entre la ville centrale et la banlieue tendent à s'estomper. Dès le départ, Saint-Louis est conçu pour être incorporé au territoire montréalais. En imaginant l'aménagement de Saint-Louis en continuité à celui de la ville centrale, Vanier met de l'avant une conception intégrée des différentes dimensions du développement de l'agglomération: il tient compte de la forme urbaine existante, il en conserve les échelles et les densités urbaines et il favorise une certaine cohésion fonctionnelle. L'œuvre de Vanier à Saint-Louis, de même que celle accomplie dans les autres municipalités suburbaines montréalaises, ont marqué le paysage urbain caractérisé par des quartiers diversifiés bien intégrés à la ville centrale. On pourrait reprocher au concepteur de Saint-Louis, et à tous ceux qui partageaient sa vision, d'avoir été peu innovateurs en choisissant d'utiliser une grille de rues orthogonale ainsi qu'un lotissement somme toute répétitif sur lequel sont construits des bâtiments multifamiliaux en rangée. Ces éléments typiques des composantes de l'espace montréalais, incluant le territoire de l'ancienne ville de Saint-Louis — mieux connu aujourd'hui sous le nom de «Mile End» —, ont néanmoins fait preuve de leur caractère durable en s'adaptant aux transformations des modes de vie urbains.